DJ

REPUBLIQUE DU BENIN

-------&&------

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-------&&------

DECRET N° 2012-168 DU 14 JUIN 2012

Portant Nomination et Promotion à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du Bénin de Monsieur Ronald K. NOBLE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

CHEF DE L'ETAT

CHEF DU GOUVERNEMENT

GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

Vu la loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la Proclamation le 29 Mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 Mars 2011 ;

Vu la loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant Réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 Février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;

Vu le Décret N° 2012-004 du 24 janvier 2012 portant composition du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2009-051 du 02 Mars 2009 portant Nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

Vu le Décret N° 2005- 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON GUEZO en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

Vu les Décrets n°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant Nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

Vu la lettre n°148/MISP/SP-C du 23 février 2012 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE

Article 1er : Est nommé et promu à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du Bénin au grade de Commandeur pour prendre rang du mardi 29 février 2012, date de sa réception dans l'Ordre, Monsieur Ronald K. NOBLE, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de Police Criminelle (OIPC-Interpol) en visite de travail.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 14 juin 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.

Dr Boni YAYI

La Grande Chancelière de l'Ordre National
du Bénin,

Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 30 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEP – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 01.